

Charte Éthique interne

Bois des Lutins Lyon-Est Diémoz

Portée par le groupe Adventure Group, la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) est au cœur des enjeux business et RH et irrigue l'ensemble des activités du parc Bois des Lutins® Lyon-Est Diémoz. La Direction s'engage dans diverses initiatives et projets en matière de RSE.

La Charte éthique du Bois des Lutins® se trouve dans la continuité de la politique RSE du parc et a pour objectif de fixer les responsabilités de chacun dans l'exercice de son métier en respectant les droits des personnes, collaborateurs, fournisseurs et visiteurs ainsi que les exigences légales.

La Charte énonce les principes fondamentaux en matière de conduite professionnelle, d'éthique, de respect des droits humains et de responsabilité environnementale à appliquer au quotidien dans nos actions et nos comportements. Nous devons tous éviter les comportements inappropriés qui pourraient compromettre la confiance ou nuire à l'expérience unique que nous nous engageons à offrir.

C'est avec conviction et détermination que nous invitons les collaborateurs du Bois des Lutins® à respecter les dispositions de la Charte et adopter un comportement approprié et moral au quotidien :

1. Respect des personnes

- Accueillir les visiteurs, les candidats, les collaborateurs avec courtoisie, bienveillance et écoute, en leur offrant une attention personnalisée.
- Valoriser la diversité, accepter les différences et veiller à créer un environnement où chacun se sent respecté et inclus.
- Éviter tout comportement ou propos susceptibles de nuire à la dignité des personnes, qu'il s'agisse des visiteurs, des candidats, des partenaires ou des collaborateurs.
- Protéger par nos comportements et nos attitudes, la santé et la sécurité de chacun des collaborateurs, des visiteurs et des partenaires extérieurs.

2. Protection de l'environnement

- Contribuer aux enjeux RSE de l'entreprise et adopter une gestion écoresponsable de son activité.
- Utiliser des matériaux et des ressources de manière responsable pour limiter l'impact environnemental.
- Mettre en place des initiatives de sensibilisation pour encourager les visiteurs et les collaborateurs à adopter des gestes éco responsables (tri des déchets, respect de la faune et de la flore).
- Participer activement à la préservation de l'écosystème local en collaborant avec des partenaires spécialisés.

- S'engager à respecter une politique d'achat responsable et choisir des partenaires locaux qui respectent la charte éthique fournisseur et partagent les enjeux RSE de l'entreprise.

3. Sécurité et bien-être

- Assurer une maintenance régulière des installations pour garantir leur conformité aux normes de sécurité.
- Former les collaborateurs aux procédures d'urgence afin d'agir rapidement en cas d'incident.
- Créer un environnement de travail sécurisé et propice au bien-être des équipes en entretenant des rapports équitables, respectueux, dignes (exempt de discrimination, de violence, de harcèlement) avec les collaborateurs et auprès des visiteurs.

4. Professionnalisme et intégrité

- Maintenir une attitude professionnelle en toutes circonstances, même dans les situations difficiles.
- Ne pas utiliser les ressources du Bois des Lutins à des fins personnelles ou contraires à l'éthique.
- Faire preuve de transparence dans toutes les communications, internes comme externes.
- Respecter l'ensemble des règles qui régissent le Bois des lutins (règlement intérieur, politique RSE...) et respecter les biens mis à disposition de l'ensemble des équipes.

5. Esprit d'équipe et collaboration

- Favoriser un climat de confiance et de solidarité au sein des équipes.
- Participer activement aux réunions et aux échanges pour partager vos idées et retours d'expérience.
- Reconnaître et valoriser les contributions de chacun pour atteindre les objectifs communs.
- Remplir avec engagement les missions qui vous ont été confiées.
- S'engager avec franchise et transparence dans l'intérêt de l'entreprise.

6. Engagement envers les visiteurs

- Mettre un point d'honneur à rendre chaque visite unique et agréable.
- Répondre avec patience et empathie aux demandes ou questions des visiteurs, même en période de forte affluence.
- Anticiper les besoins spécifiques des visiteurs (par exemple, des familles avec jeunes enfants ou des personnes à mobilité réduite).
- Renforcer l'image de l'entreprise en étant professionnel, courtois, poli et respectueux avec les visiteurs.
- Garantir un accès au parc à toutes les catégories de public (enfants, personnes seniors, personnes en situation de handicap et accompagnateurs, chômeurs de longue durée, femmes enceintes...) grâce à une politique tarifaire différenciée et raisonnable.

7. Respect des lois et règlements

- Se conformer à toutes les lois et règlements en vigueur, locaux, nationaux et internationaux, applicables à l'activité.
- Éviter tout comportement ou action pouvant engager la responsabilité juridique du Bois des Lutins.
- S'assurer que les processus et les procédures internes respectent les normes légales et éthiques en toutes circonstances.

8. Relations clients, fournisseurs et partenaires

- Entretenir des relations basées sur le respect, la confiance et la transparence avec les clients et les fournisseurs.
- S'assurer que les fournisseurs partagent les valeurs éthiques du Bois des Lutins et respectent les normes sociales et environnementales.
- Prévenir tout conflit d'intérêts et éviter tout comportement pouvant nuire à la réputation ou à l'image de l'entreprise. Les collaborateurs ne sont pas autorisés à accepter de la part d'un tiers l'offre et la réception de cadeaux; d'hébergement ou de dépenses.

9. Confidentialité et protection des données

- Traiter les données personnelles des visiteurs, collaborateurs, candidats et partenaires avec le plus grand soin et en conformité avec le RGPD.
- Ne jamais divulguer les informations personnelles ou sensibles concernant les visiteurs, les candidats ou les collaborateurs.
- Assurer une gestion sécurisée des données en conformité avec la réglementation en vigueur et s'assurer que seules les données nécessaires à l'activité sont collectées, utilisées et conservées.

En adhérant à cette charte éthique, vous contribuez à faire du Bois des Lutins un lieu unique et exemplaire. Votre engagement quotidien est essentiel pour pérenniser nos valeurs et notre mission. Ensemble, faisons du Bois des Lutins une source d'émerveillement, de respect et de convivialité.

Fait à Sainte-Foy-lès-Lyon, le 01 janvier 2025

FRANC Thierry

Président



FINE Renaud,

Directeur Général

